



Déclaration Commission Administrative du 05 mars 2020

La CA constate que Macron, refusant toute discussion, toute négociation, maintient son projet de destruction de nos régimes de retraites et aussi de l'ARRCO/AGIRC au seul bénéfice de Blackrock et des fonds de pensions.

L'objectif avoué de cette opération est de faire main basse sur la totalité de la protection sociale collective, c'est-à-dire la totalité des cotisations des salariés (Part prétendument patronale et part ouvrière), c'est-à-dire de mettre à bas la sécurité sociale de 1945.

La CA estime que le syndicalisme ouvrier, indépendant et confédéré, est en état de légitime défense.

Si ce plan venait à être adopté, le pays pourrait plonger dans le chaos, le système de santé pourrait être démembré, les relations sociales issues du paritarisme et de la négociation collective, tel qu'il a été fondé en 1945 dans tous les domaines (protection sociale, retraites, conventions collectives) seraient menacées dans leurs fondements

La CA estime que la survie même de notre confédération, fondée sur près de 2 siècles de combat ouvrier, serait remise en cause.

Il y a de moments dans l'histoire où il faut savoir prendre ses responsabilités et notre confédération Force Ouvrière l'a toujours fait.

- Elle l'a fait, dans le cadre de la vieille CGT, en prenant une part active à la résistance contre le régime corporatiste de Vichy, et sa charte du travail
- Elle l'a fait en 1969 lorsque notre congrès confédéral, conduit par André Bergeron, a appelé, par un vote NON, clair et sans ambiguïté, à faire échec au référendum gaulliste dont le but était le retour au corporatisme par l'instauration d'un sénat social.
- Elle l'a fait en 1995, où la confédération, conduite par Marc Blondel, a dès le mois de janvier préparé l'offensive contre le plan « JUPPE-NOTAT » et ainsi contribué au mouvement de grève généralisé de novembre et décembre qui a permis de préserver l'architecture des régimes de retraites et en particulier les régimes spéciaux .
- Elle l'a fait en 2003, encore une fois en défense des retraites et de la sécurité sociale, quand Marc Blondel, a reçu le mandat d'en appeler à la grève générale porté lors d'un puissant rassemblement au stade vélodrome de Marseille. C'est la dérobade du secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, qui a empêché cet appel de se concrétiser et contribué à l'échec de la grève.
- Elle l'a fait le 21 septembre 2019, où la confédération a alerté la classe ouvrière et jeté les bases du combat par le puissant meeting national à Paris où le projet meurtrier de retraite par points a été longuement détaillé et analysé par Yves Veyrier, juste élu nouveau secrétaire général de la confédération, et où a été forgé le mot d'ordre du « RETRAIT » qui reste l'axe de bataille aujourd'hui .
- Elle l'a fait en prenant appui sur l'appel des syndicats de la RATP, dès septembre 2019, à préparer et organiser la grève illimitée à partir du 5 décembre. Appel rejoint par les organisations syndicales de cheminots.FO a été la cheville ouvrière d'une large unité d'action entraînant la CGT, SUD et la FSU, permettant à des centaines de milliers, près de 2 millions en réalité, de faire grève et de manifester le 5 décembre.

UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE D'EURE ET LOIR

21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28000 CHARTRES

Tél : 02.37.28.12.92 mail : udfo28@wanadoo.fr site : udfo28.org

- Elle l'a fait en refusant d'abandonner le mot d'ordre de retrait en cours de route mais permis qu'il constitue encore aujourd'hui le centre des manifestations qui n'ont jamais cessé depuis le 5 décembre.
- Elle l'a fait ce 2 mars en décidant de sortir de la conférence de financement.

La CA réaffirme l'exigence du retrait de la retraite par points et de toute la réforme MACRON-BLACKROCK

- le projet de retraite par points est rejeté par l'immense majorité du pays, bien au-delà des seuls salariés, comme en témoigne la mobilisation historique des avocats et d'autres catégories convergeant dans le mot d'ordre de retrait et se ralliant aux méthodes d'action du syndicalisme ouvrier la grève et la manifestation . Fait sans précédent.
- Obéissant à la seule exigence de groupes financiers privés, Macron et son gouvernement ont décidé de passer en force par le 49-3 articulé, au prétexte de « coronavirus », à une menace très sérieuse contre le droit de manifestation et de rassemblement.

Qu'on le veuille ou non, l'épreuve de force est engagée.

Une récente déclaration intersyndicale posait la question : «*jusqu'ou Macron ira-t-il ?* ». Nous avons aujourd'hui la réponse avec le coup de force du gouvernement.

La même déclaration posait la question : « *jusqu'ou serons-nous contraints d'aller ?* »

La CA estime qu'il est urgent que notre confédération soumette aux organisations syndicales, qui se prononcent pour le retrait (CGT, SUD, FSU), un appel clair à la Grève Générale, au blocage de l'économie et du pays par la grève à partir d'une date précise

La CA considère qu'un tel appel, appelant à préparer la grève et le blocage du pays par des milliers d'assemblées générales dans tous les secteurs, par toutes les fédérations, toutes les Unions départementales et Union Locales, à l'instar de ce qui s'est réalisé à la RATP dans la préparation du 5 décembre, constitue la seule réponse possible à la hauteur du danger de chaos social et démocratique provoqué par le coup de force du gouvernement.

La CA considère qu'un tel appel serait reçu avec enthousiasme par des millions de salariés qui pourraient ainsi s'emparer et dont la mobilisation briserait ce coup de force et contraindrait le gouvernement à retirer sa réforme.

La CA considère qu'un tel ultimatum doit être adressé de toute urgence à un gouvernement qui nous a déclaré la guerre et qui cherche à détruire les organisations syndicales, à les réduire à néant.

Non au coup de force contre les retraites! Grève générale jusqu'au retrait !

Bas les pattes devant la sécurité sociale

Retrait du plan Macron-Blackrock de retraite par points

Défense du syndicalisme ouvrier libre, indépendant et confédéré

UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE D'EURE ET LOIR

21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28000 CHARTRES

Tél : 02.37.28.12.92 mail : udfo28@wanadoo.fr site : udfo28.org